



Règlement des anniversaires de la Halte-Jeux

1. Conditions d'accueil

Se référer au règlement de « La Halte-Jeux Balex'air » il est accessible sur balexert.ch ainsi qu'afficher sur place. Les jours et heures d'ouverture sont les suivants :

- Lundi, Mardi, Mercredi : 09h30 à 19h00
- Jeudi, Vendredi : 09h30 à 19h30
- Samedi : 09h00 à 18h00

Le respect des consignes et un comportement adapté dans la Halte-Jeux sont nécessaires pour préserver un cadre de vie propre et sécurisant. En cas de non-respect de ces points, les collaboratrices (-teurs) prendront les mesures adéquates pour préserver le bien-être et la sécurité des enfants et du personnels.

2. Organisation de l'anniversaire

Les tarifs sont :

- 5 enfants (durée 02H00) : 180.-
- 10 enfants (durée 01H15) : 200.-
- 10 enfants (durée 02H00) : 250.-
- 15 enfants (durée 02H00) : 350.-
- 20 enfants (durée 02H00) : 460.- au lieu de 500.-

La réservation est possible uniquement sur place, à la Halte-Jeux, avec un arrhe d'acompte non remboursable de CHF 100.-. En cas d'annulation ou de modification de la date, l'arrhe reste dû. En cas de modification de la date, un nouvel arrhe d'acompte de CHF 100.- sera à verser.

Par le règlement de l'acompte, le parent déclare avoir pris connaissance du règlement et en accepte les conditions.

L'anniversaire débute dès l'heure de réservation.

Âge : entre 4 ans et 10 ans (jour anniversaire), invités compris. Les petits doivent savoir manger seuls. Des animations musicales sont organisées dans l'espace dédié aux anniversaires. Les enfants ont libre accès à la structure de jeux (p.ex. avion et toboggan).

Nous proposons un goûter avec un gâteau à choix : un cake aux pépites de chocolat ainsi qu'une fausse pièce montée d'anniversaire sur le thème choisi. Cette décoration est proposée sur le thème de votre choix lors de la réservation (offert). Les boissons sont incluses dans la formule : eau et sirop à volonté. Le parent organisateur est libre de rajouter ce qu'il souhaite au goûter (légumes, chips etc.). Nous avons également un large choix d'options supplémentaires à commander et régler à l'avance.

3. Modalités de garde

Le parent responsable s'engage à rester dans l'enceinte du centre commercial et doit être atteignable et disponible à tout moment. L'enfant ainsi que ses invités sont sous sa responsabilité.

La présence d'un adulte dans l'espace de jeu est interdite.

Lors de l'inscription, le parent doit fournir au personnel de la Halte-Jeux les informations nécessaires à l'enregistrement des enfants (se référer au règlement de « La Halte-Jeux Balex'air » pour les détails) ainsi qu'informer toutes les allergies connues,

Une décharge de responsabilité concernant sur les allergies et intolérances sera à remplir et remettre au personnel de la Halte-Jeux avant l'entrée des enfants.

Les enfants peuvent venir déguisés. Attention : aucun accessoire n'est autorisé.

Quand l'anniversaire prend fin, les personnels reconduit les enfants à l'entrée de la Halte-Jeux où le parent responsable les récupère. Aussi, pour la sécurité des enfants, merci de vous présenter à l'heure.

4. Comportement - Attitude – Respect

Toute personne qui fréquente la Halte-Jeux se doit d'avoir une attitude respectueuse envers le personnel ainsi que le matériel mis à disposition (p.ex. locaux, mobilier).

En cas de dégradation ou du non-respect du règlement, la direction du centre se réserve le droit d'exclure l'accès à la Halte-Jeux jusqu'à 3 mois consécutifs.

5. Responsabilités et urgence

Tout enfant accédant à la Halte-Jeux doit être assuré contre les accidents (au bénéfice d'une assurance maladie, responsabilité civile et accident).

6. Évacuation

En cas d'évacuation, le personnel de la Halte-Jeux accompagnera les enfants dans une zone protégée à l'extérieur du centre commercial.

7. Protections des données

Il est interdit de prendre des photos ou de filmer les enfants dans l'enceinte de la Halte-Jeux. La Halte-Jeux respecte la législation en vigueur en matière de traitement des données à caractère personnel. Ces données sont traitées en toute confidentialité et ne sont pas transmises à des tiers, détruites entre 3 mois et 6 mois maximum à compter de la dernière garde de l'enfant. Seuls les collaborateurs ou les ayants droits traiteront les données pendant le temps imparti.

Les photos prises lors de l'anniversaire seront envoyées par mail (lien protégé disponible 1 mois) et envoyées dans un délai de 3 jours ouvrés. Les polaroids sont remis le jour même (option payante).

Novembre 2024